



STOP RAVAGES

Communiqué de presse

DEST : TOUTE PRESSE REGIONALE ET CORRESPONDANTS NATIONAUX

Le 2 janvier 2000

Bonjour,

A l'orée de l'année nouvelle, nous vous prions d'agréer nos meilleurs vœux, vous remercions de votre disponibilité lors de l'année écoulée et vous présentons ci-après une mise au point substantielle à usage général :

" En fin de saison de chasse officielle, il est temps de faire le point. Si les tableaux de chasse ont diminué par rapport à l'an dernier, il est inquiétant de constater que les dégâts dus aux cochongliers sont toujours aussi conséquents en de nombreuses zones de la région, surtout dans les périphéries urbaines (Digne, Forcalquier, Sisteron, Manosque, Laragne...).

L'abondance de fruits sauvages (surtout glands et faines)n'a fait que déplacer le problème et les femelles abattues étaient souvent pleines de grosses portées.

Les zones où une réduction pour l'instant effective des dégâts a été enregistrée sont celles qui bénéficient de la convergence entre forte pression de notre part, intervention concrète et suivie des Administrations et attitude raisonnée de certains chasseurs locaux soucieux de la protection du bien d'autrui et de la concorde sociale.

En outre, la pression des tirs de nuit(par les lieutenants de louveterie comme par les équipes constituées à cet effet)s'est avérée efficace. Partout où ces paramètres ne sont pas conjugués, les dégâts continuent, voire empirent.

Il est notamment scandaleux qu'en certains endroits l'agrainage massif soit encore pratiqué (où sont passées les tonnes de déchets de certains silos coopératifs ?).

La légitimité de notre action est ainsi (y compris a contrario)clairement établie.

Et c'est dans cette optique que nous avons apporté notre aide à des éleveurs drômois injustement poursuivis pour s'être défendus eux même.

Il nous est donc évident que non seulement les mesures préfectorales prises l'an dernier doivent être confirmées mais encore qu'elles doivent être étendues à toutes les zones sinistrées.

Seule une gestion globale du problème sera efficace.

Nous sommes par ailleurs de plus en plus inquiets des risques d'installation de la peste porcine. La presse nationale de l'Italie voisine s'est récemment souciée de la question en soulignant que la progression de l'épidémie (jusqu'à nos portes) est liée, pour une part majeure, à la prolifération du "sanglier".

Déjà en 1993 une étude du Comité Scientifique pour la Santé Animale de la Commission européenne soulignait que 80% des cas de peste porcine étaient localisés en des zones où elle était endémique chez le "sanglier" et que 60% en étaient provoqués par contact (direct ou indirect) entre cochons et "sangliers". Et nous reste en mémoire le drame de 1997 quand un million de porcs dut être abattu en Hollande.

A ce sujet, saluons le début de prise de conscience manifesté par la presse cynégétique nationale, inquiète de la pollution génétique du sanglier et soucieuse de mesures de régulation efficaces (Grand Gibier, Connaissance de la Chasse, Le Chasseur Français...).

La notion de "PRISE EN CHARGE COLLECTIVE D'UN RISQUE ECOLOGIQUE GLOBAL", que nous avons toujours soutenue s'impose désormais à tous niveaux dès lors que l'intelligence prévaut.

A cet effet et de manière concrète, nous demandons à ce que les mesures préconisées en début d'été dernier par le Préfet alors en exercice suite à nos interventions, soient enfin mises en application (notamment la cartographie qui devait être montée par les administrations...où en est on ?).

Nous renouvelons donc notre proposition de création d'une commission mixte et exécutive chargée de l'estimation sur le terrain de l'ensemble des dégâts, de la mise au point d'un processus d'indemnisation général concernant tous les dommages (cultureux, mécaniques, économiques, humains) et d'une recherche scientifique et technique permettant d'établir tous les tenants et aboutissants du fléau.

Il est clair que ce travail impose la création d'au moins un poste de technicien à plein temps.

Et, à ce sujet, nous regrettons très vivement les atermoiements de la chambre d'Agriculture qui refuse de prendre en considération ces propositions sous des prétextes budgétaires sans fondement par rapport à la dimension, du problème et au drame que vivent tant de nos agriculteurs et éleveurs. Rappelons que la Chambre de l'Aude a missionné une personne à plein temps sur la question et que nos voisins de la Chambre des Hautes Alpes ont chargé un technicien à temps partiel de ce travail (alors que les dégâts y sont moins systématiques que dans les Alpes de Haute Provence).

Il est tellement plus facile de communiquer sur le loup! Là, au moins, on ne risque pas de douloureuses contradictions avec les lobbies responsables de cette déplorable situation...

N'oublions pas que les emplois-jeunes existent et qu'en la matière ils seraient amplement bénéfiques à la collectivité.

A l'heure des comptes qui approche nul doute que chacun sera jugé sur sa capacité (et sa volonté) à accomplir correctement la mission dont il a été investi ou pour laquelle il a été élu.

Pour le Conseil d'Administration

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.